

DÉCHETTERIE

Ensemble,
adoptons les bons réflexes !

Pour un service efficace, rapide
et respectueux de l'environnement.

1. À CHAQUE PASSAGE :

PRÉSENTEZ VOS JUSTIFICATIFS



Pour accéder à la déchetterie,
vous devez obligatoirement
présenter à l'agent d'accueil :



**VOTRE CARTE
DÉCHETTERIE**
remise par la collectivité



**UN JUSTIFICATIF
DE DOMICILE**
de moins de 3 mois

(facture d'eau, d'électricité, de gaz,
téléphone fixe, avis d'imposition...)

2. PRÉTRIEZ VOS DÉCHETS



Triez vos déchets avant votre arrivée
en les séparant par nature
(bois, gravats, métal, cartons,
déchets verts, encombrants, etc.)

**Cela permet de gagner du temps
sur les quais et facilite le travail
de tous.**



3. ARRIMEZ BIEN VOTRE CHARGE



Pour votre sécurité et celle des autres
usagers, arrimez correctement
votre chargement.

**Un déchet mal arrimé peut
tomber et provoquer un accident.**



**CHARGE
BIEN ARRIMÉE**



**DES DÉCHETS SUR LA ROUTE,
C'EST DANGEREUX ET POLLUANT !**



Trop souvent, nous retrouvons
des déchets le long des routes.
Soyons tous responsables !

**DÉCHET JETÉ D'UN VÉHICULE :
AMENDE ENCOURUE
JUSQU'À 1 500 €*

* Article R632-1 du Code pénal – Contravention de 4^e classe.

LES DÉCHETS RÉCUPÉRÉS :

en quantité raisonnable

-  DÉCHETS VERTS
-  GRAVATS
-  BOIS
-  MÉTAUX
-  PAPIERS/CARTONS
-  VERRE
-  ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT
-  DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
-  LAMPES, NÉONS
-  ARTICLES DE BRICOLAGE
ET DE JARDIN, JEUX ET JOUETS
-  ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS
-  HUILE DE VIDANGE
-  HUILE ALIMENTAIRE
-  PNEUS VL*
-  PILES
-  DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES
(peintures, solvants, acides...)
d'origine ménagère
-  BATTERIES
-  AMIANTE**

* uniquement à la déchetterie de Mézières/Oise

** collecte tous les 2 mois à la déchetterie
de Mézières/Oise



Préserver notre cadre de vie,
c'est l'affaire de tous !



RENSEIGNEMENTS :

Tél. 03 23 66 73 17 / contact@ccvo.fr

SITE INTERNET : www.ccvo.fr